

INDEX EGALITE HOMME FEMME– 2023 au titre de l'année 2022

	Indicateur calculable	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	Oui	1.2 %	38	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	Oui	5.5 %	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	Non			15	0
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	Oui	76.5 %	0	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Oui	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables			58		85
INDEX (sur 100 points)			68		100

Le nombre de point obtenu de la dernière ligne correspond au prorata sur 100 de celui de la précédente.